

SYNDICAT ASPRESIVOS

Séance du 02/12/2019

Le 2/12/2019 à 18 heures à la salle du conseil de LLAURO

Date de la convocation : Lundi 25 novembre 2019

Président de séance : TOURNÉ Roger

Secrétaire de séance : CAMSOULINES Hervé

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 08

En exercice : 08

Qui ont pris part à la délibération : 07

Présents : MAURAN Patrick (MONTAURIOL), Mme SOURROQUE Monique (CAIXAS), LESNE Maya (TORDÈRES), ANCEL Hilda (LLAURO), CAMSOULINES Hervé (MONTAURIOL), MAURICE Dominique (TORDÈRES)

Absente : JUSTAFRÉ Jacqueline (CAIXAS),

DCS 09/2019 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le prochain budget sera voté au plus tard le 30 Avril 2020.

Il rappelle à l'assemblée que pour mandater des factures d'investissement avant le vote du budget, le Conseil Syndical doit l'autoriser à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) soit 3 000 €/4, un crédit de 750.00 € à ne pas dépasser.

Après avoir entendu les explications et après avoir valablement délibéré, le Conseil Syndical :

AUTORISE Monsieur le Président à mandater des factures d'investissement dans la limite de 750.00 €.

Questions diverses :

-Madame LESNE fait le compte rendu du conseil d'école du 5 novembre dernier.

-Un point est fait sur la rentrée, avec un effectif de 50 enfants qui devrait se stabiliser pour la rentrée 2020/2021.

La séance est levée à 19h00.